
ICANN85 Mumbai | Forum de la communauté – GAC : Discussion avec le Groupe intercommunautaire chargé de l'examen des révisions
Dimanche 8 mars 2026 – 16h30 à 17h30 IST

GÜLTEN TEPE

Bienvenue à cet échange entre le GAC et le groupe intercommunautaire en garde de la révision des révisions en ce dimanche 8 mars à 16 h 30, heure locale. Veuillez noter que cette session est enregistrée et qu'elle est régie par les normes de conduite requises par l'ICANN, par le code de conduite des participants de l'ICANN et par la politique anti harcèlement de la communauté ICANN. Au cours de cette session, les questions ou commentaires ne seront lus à haute voix que s'ils ont été soumis dans la section questions réponses.

Veuillez indiquer votre nom pour le compte rendu, la langue dans laquelle vous vous exprimerez s'il s'agit d'une langue autre que l'anglais. Veuillez, pour le bien de nos interprètes, parler à un rythme raisonnable. Veuillez vous assurer également de désactiver le micro de tout autre dispositif lorsque vous parlerez. Sans plus attendre, je donne maintenant la parole à notre président du GAC, Nico Caballero.

NICOLAS CABALLERO

Merci Gulten. Bienvenue ou re-bienvenue à toutes et à tous. J'espère que vous avez pu profiter de l'excellent café et de

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

l'excellent thé que l'on peut voir ici à Mumbai. Alors, nous avons une séance d'une heure, c'est à dire jusqu'à 17 h 30 heure locale, évidemment, pour débattre de la révision des révisions, Manal et mon collègue de l'UPU, Tracy Hackshaw, vont nous aider à comprendre les détails et les nuances du travail du groupe intercommunautaire chargé de la révision des révisions.

Pour apporter un petit peu de couleur à cette discussion et sans trop anticiper les résultats, nous allons analyser aujourd'hui cinq domaines. Tout d'abord la responsabilité, la transparence, l'évaluation CIP, la révision structurelle et Manal et Tracy vont nous donner les détails. Il y aura la révision des révisions en soi, et puis nous allons parler de la révision ad hoc ou à la demande, le cas échéant et si besoin est bien. Sans plus attendre, je vais passer la parole à Manal Ismail, ancienne présidente du GAC. Ça mérite d'être dit. Manal, à toi la parole.

MANAL ISMAIL

Merci beaucoup Nico. Bonjour, bon après-midi, bonsoir.

INTERPRÈTE

Nous avons quelques difficultés à entendre Manal.

MANAL ISMAIL

Et, bien merci, merci beaucoup, en fait, au nom du groupe intercommunautaire en charge de la révision des révisions, merci d'avoir pris le temps de discuter de cette révision des révisions.

C'est une discussion qui vient à point nommé. En fait, le conseil d'administration a posé la question de la révision.

NICOLAS CABALLERO

Désolé, nous avons quelques problèmes avec le son Manal. Nous ne pouvons pas t'entendre très, très bien. Si tu pouvais patienter un tout petit peu. Je crois que ce serait mieux d'essayer avec les écouteurs, avec le casque plus tôt, car vraiment nous avons des difficultés à t'écouter Manal. Est-ce que tu peux essayer avec le casque?

MANAL ISMAIL

Une petite seconde.

NICOLAS CABALLERO

Oui, ça a l'air de marcher. Je te repasse la parole.

MANAL ISMAIL

Donc c'était une discussion qui vient à point nommé, puisque le conseil d'administration a posé la question de révision à la communauté. Est-ce que vous m'entendez?

NICOLAS CABALLERO

Est-ce que vous pouvez rapprocher le micro?

MANAL ISMAIL

Est-ce qu'on m'entend mieux? Donc, c'est une discussion qui vient à point nommé parce qu'évidemment le conseil d'administration a posé la question des révisions. Il y a une plénière jeudi, et il y aurait la possibilité d'avoir une consultation publique après l'ICANN 85. Comme vous le savez tous, nous avons été mandatés, le système de révision conformément aux statuts constitutifs, et le groupe a reçu en fait le mandat.

NICOLAS CABALLERO

Manal, je suis vraiment désolé, mais nous ne t'entendons absolument pas. Je suis vraiment désolé, mais est-ce que l'on peut réessayer sans les casques parce que ça ne fonctionne pas? En fait, il aurait fallu changer la configuration.

MANAL ISMAIL

Alors, est-ce que c'est mieux maintenant?

NICOLAS CABALLERO

Oui, c'est un petit peu mieux. C'est peut-être une question de bande passante.

MANAL ISMAIL

Si vous ne m'entendez pas, c'est peut-être Tracy qui pourrait alors reprendre la main. Ça m'est égal.

NICOLAS CABALLERO

Mais le son est bien meilleur maintenant, c'est clair.

MANAL ISMAIL

Je réessaye. Donc en fait, nous avons avec Tracy achevé la phase de collecte des éléments factuels. Mais bien sûr, nous sommes ouverts à toute contribution. Et voilà, nous sommes arrivés à cette conception que vous voyez à l'écran. Nous avons préparé ce transparent, mais pour ne pas perdre trop de temps, et bien, comme nous avons déjà distribué en fait cette présentation, je vous propose de ne pas rentrer dans le détail. De toute façon, vous pouvez consulter cette présentation.

Comme Nico l'a dit, il y a cinq flux de travaux. Nous les appelons des bacs ou pistes de travail. L'idée, c'est de voir si l'ICANN en fait remplit ses engagements, sa mission et ses valeurs fondamentales telles que préconisées par les statuts de l'ICANN de manière transparente et responsable. Alors, il y a la révision de la responsabilité et de la transparence pour voir si l'ICANN exécute bien ses engagements au titre de son acte constitutif, de ses statuts, de son plan stratégique et de son plan financier opérationnel.

Le deuxième bac ou la deuxième catégorie, c'est une évaluation de l'amélioration continue pour voir ou passer en revue les résultats, justement des travaux des organisations de soutien, des comités consultatifs, du NomCom et du programme d'amélioration continue. La révision structurelle, qui vise à revoir globalement la structure et les composants de l'ICANN, les SO, les AC, le NomCom pour voir si effectivement ils remplissent leur mandat. La révision

des révisions, comme Nico mentionné, au cas où nous en aurions besoin, c'est une question ouverte. Et puis les révisions spéciales ou ad hoc, ou à la demande. Là, c'est pour pouvoir traiter toutes thématiques urgentes qui exigent une révision, surtout s'il s'agit en fait d'une révision qui ne tient ou ne découle pas de considérations politiques et qui ne peut être entreprise par d'autres groupes de discussion.

Alors, passons en revue chacune des colonnes pour chacune des révisions. Nous avons en fait défini quelques éléments principaux que nous proposons de débattre pour chacune de ces catégories ou bacs. Nous avons déjà élaboré la méthodologie et les résultats escomptés. Pour la responsabilité et la transparence, la méthodologie et le résultat escompté, c'est d'évaluer à quel point l'ICANN s'acquitte de sa fonction au niveau de sa mission, de ses engagements, et de ses valeurs fondamentales, telles qu'elles ont été définies par ordre de priorité. En examinant les procédures et les processus utilisés, ainsi que les résultats et les progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés dans la planification.

Donc, la communauté ici décide des priorités, établit la portée de la révision de la responsabilité et de la transparence. Mais là, évidemment, nous avons des procédures, des processus. Alors, l'équipe de révision, en fait, nous l'espérons, pourra mener cette évaluation grâce à la contribution des experts. Et nous avons effectivement une marche à suivre qui a été définie par la communauté. Alors, les recommandations peuvent être en fait, des

améliorations aux procédures. Il y a aussi des domaines qui pourraient être définis comme exigeant, en fait, d'être approfondis.

En d'autres termes, les recommandations se centrent non seulement sur les lacunes et les failles. Il s'agit en fait de recommander des améliorations le cas échéant. Alors, pour ce qui a trait à la cadence, nous nous sommes dit tous les cinq ans. Alors au départ, nous avons décidé en fait d'une révision tous les cinq ans, mais nous nous sommes dit finalement que ce ne serait pas mal d'être plus flexible, plus souple. Et donc, s'il y a par exemple, toute une série de recommandations qui n'ont pas encore été mises en œuvre et qui proviennent de révision préalable, nous pouvons être souples. Et cette révision devrait en fait découler des statuts sous réserve d'un accord sur le rythme, sur la cadence. Donc, toutes les révisions devraient être reflétées d'une manière ou d'une autre dans les statuts et s'il n'y a pas de mandat au titre des statuts, il faudrait que quelque chose soit prévu à cet effet dans les statuts pour éviter toute situation d'infraction de violation, comme c'était le cas au début de cette procédure.

Une question qui se pose, c'est celle de savoir est-ce qu'il nous faudrait vraiment déterminer la cadence. Il faudrait dire qu'une révision de la responsabilité et de la transparence doit se faire tous les cinq ans ou faut-il faire preuve de souplesse pour ne pas tomber dans une situation où l'on a une série de révisions qui s'accumulent, alors qu'évidemment, nous manquons de ressources, par exemple. Si nous pouvons être souple ou si nous acceptons d'être souple, comment s'assurer que les autres

révisions et les futures révisions ne soient pas reporté aux calendes grecques? Voilà, ce sont des questions, des questions qui se posent. Je vais m'arrêter à la fin de la présentation de chacune des catégories pour voir si vous n'avez pas des recommandations, des questions à formuler.

Pour ce qui a trait au processus de lancement, alors, dans un premier temps, la communauté analyse la mise en œuvre des résultats de révision antérieurs pour voir si le calendrier tient la route. Dans un deuxième temps, la communauté devrait évaluer la portée, les projets de documents, la hiérarchisation des priorités. Et là, une suggestion a été formulée on pourrait peut-être faire fond sur le mécanisme des présidents et vice-présidents des SO et des AC. En fait, les présidents et les vice-présidents peuvent consulter leur propre groupe pour porter leur voix.

NICOLAS CABALLERO

Est-ce que tu peux peut-être t'arrêter-là une petite seconde. C'est quelque chose dont nous avons discuté hier, la liaison avec les SO et les AC. Alors, et surtout avec l'équipe dirigeante des SO et des AC. Alors, c'est vrai que nous avons des difficultés. Alors, je peux le dire, en tant que président du GAC, mais aussi au nom des futurs présidents du GAC, il est très, très difficile de pouvoir porter la voix du GAC en tant que président, en tant que vice-président, alors que nous n'avons pas pu consulter en amont Le GAC. Donc, est-ce que vous avez peut-être une idée sur la manière de résoudre cet écueil?

MANAL ISMAIL

Mais pourquoi suppose-tu que ce serait sans consulter le GAC? Moi, je crois que ça fonctionne plutôt à l'inverse. Les présidents et les vice-présidents vont être invités à consulter justement le groupe qu'il préside.

NICOLAS CABALLERO

Très bien, très bien. J'ai bien compris.

MANAL ISMAIL

La troisième étape, ce sont les exigences de ressources pour être confirmé. Et enfin, il y a la résolution du CA pour lancer la révision. Pour ce qui est du cadrage. Alors, il y a un cadre variable circonscrit aux limites qui sont prévues, mais le champ d'application complet de la révision de la responsabilité de transparence devrait déjà être connu. Mais au sein de ce champ d'application assez vaste, la communauté pourrait donner la priorité à l'un ou l'autre sujet. Nous n'allons pas réviser tout à tout moment. Et c'est là qu'entre la hiérarchisation en ligne de compte. Et tout cela doit être pris, entériné pendant le processus de lancement.

Alors, qui va mener la révision? Ce sera un groupe intercommunautaire et il y a des experts externes qui pourront également intervenir si tel est le choix qui est fait. Bon, on a discuté évidemment du rôle des experts externes. Permettent-ils d'avoir un nouveau regard sur le processus? devrait-il gérer cette révision? Ou alors c'est la communauté qui a les connaissances nécessaires

pour chapeauter cette révision avec évidemment la possibilité de consulter des experts. Donc voilà, on débat avec la possibilité d'avoir des experts externes. Les destinataires de ces résultats, de ces recommandations.

INTERPRÈTE

L'interprète s'excuse, mais on n'entend pas l'oratrice.

MANAL ISMAIL

L'objectif est d'avoir plus de responsabilité et de transparence. Cela dit, je vais faire une pause désormais et vous demander s'il y a des réflexions quant à l'approche identifiée pour ce bac. Si l'on doit fixer la cadence ou si l'on peut avoir un peu plus de souplesse. Et si l'on peut avoir des informations sur les mesures qui pourraient éventuellement causer un délai.

Peut-on utiliser les mécanismes des présidents, des vice-présidents, des organisations de soutien et des comités consultatifs pour consulter la communauté et pour être leur voix en matière de cadrage. Ces réunions ne sont pas publiques, ne sont pas enregistrées. La communauté, dès lors, ne sait pas ce qui se passe. Et enfin, la composition du groupe intercommunautaire et le rôle des experts externes en la matière doit être envisagé. Je fais une pause pour voir s'il y a des réactions ou brûle-pourpoint.

NICOLAS CABALLERO

Y a-t-il des commentaires, des questions ou en ligne? Non. Pas dans la salle non plus. À toi Manal.

MANAL ISMAIL

Merci. Je vais poursuivre et je vais faire une pause après chaque bac. Puis, il y a l'évaluation de l'amélioration continue. Dans ce cas-là, ce devrait être un effort assez léger pour confirmer que les programmes d'amélioration sont résolus à temps, pour faire en sorte que les conclusions soient bien étayées. Il s'agit de comparer les résultats pour identifier des bonnes pratiques qui peuvent être bénéfiques à d'autres et faire en sorte que les mesures soient bien appliquées. Alors, quelle est la cadence? Elle se fonde sur les résultats de la troisième révision de responsabilité et transparence.

La cadence se fonde sur le cycle d'amélioration continue lui-même, donc les SO et les AC et le NomCom dressent un rapport tous les trois ans et la cadence suivrait ce cycle. Il y a actuellement une phase pilote et une amélioration continue de pilote actuellement, permettant une considération pour un minimum de deux rapports d'évaluation pour chaque SO/AC ou le NomCom. Il y aura également des rapports d'évaluation.

Je passe à l'élément suivant, qui résulte des statuts de l'ICANN. Le processus de lancement commence par une soumission des rapports SO/AC et du NomCom. Le groupe intercommunautaire se réunira ensuite, et le champ d'application est prédéterminé dans les statuts de l'ICANN. Il y a un champ d'application qui est prédéfini et il y a l'évaluation du SO/AC et du NomCom de

l'amélioration continue. Cette révision doit être menée par un groupe intercommunautaire avec l'option d'avoir un expert externe.

Et des contributions envoyées aux SO/AC pertinent ou NomCom. Réponse. Et si le C.A. Ou l'organisation ICANN doivent en discuter, ils doivent également recevoir le rapport. Cela permet de correspondre l'amélioration continue qui a été recommandée par la troisième révision de la responsabilité et de la transparence. Comme je l'ai évoqué précédemment, c'est toujours un projet en phase pilote, donc cela devra être examiné à un moment donné. Cet examen ne prévoit pas d'inclure une révision de ce que font les différentes unités constitutives en matière d'amélioration continue.

Alors, ces questions sont des questions internes. Cela est pensé pour évaluer les résultats au vu de toutes les révisions qui sont en cours. Alors, il faut se demander également si le processus d'amélioration continue s'applique au CA comme il s'applique à d'autres volets de la communauté. Je fais une pause pour vous demander s'il y a des réflexions sur ce bac qui est déjà en phase pilote?

NICOLAS CABALLERO

Merci Manal. Voyons, s'il y a des réactions dans la salle ou en ligne. Donc, le C.A. doit-il faire un programme d'amélioration continue

conformément à ses principes? Oui. Y a-t-il des questions, des réflexions sur le bac lui-même?

MANAL ISMAIL

C'est une question que l'on a évoquée nous même. Elle était ouverte, mais il y avait des divergences.

NICOLAS CABALLERO

Alors, les États-Unis.

SUSAN CHALMERS

Merci Manal. Susan au micro. J'ai une question à propos de ce point en particulier. Le CA a-t-il déjà des comités et des mécanismes à penser pour réviser ses opérations et son fonctionnement?

MANAL ISMAIL

Je ne suis pas sûr que l'on parle de comité de gouvernance. Il y a le comité de l'efficacité opérationnelle. Je ne sais pas quel mécanisme l'on pourrait utiliser pour impliquer le CA dans le programme d'amélioration continue. Le CA a déjà posé la question au GAC, notamment en évoquant les révisions en règle générale. Peut-être que l'on peut leur demander s'ils ont des réflexions initiales à cette question ouverte.

NICOLAS CABALLERO

Les États-Unis, ça vous dirait? Merci. Y a-t-il d'autres commentaires, d'autres réflexions? Je ne vois pas de demande de prise de parole, donc je te rends la parole Manal.

MANAL ISMAIL

Alors, nous sommes à la troisième catégorie de révisions, les révisions structurelles. Deux options pour la méthodologie et les résultats attendus. Nous voudrions avoir le retour de la communauté sur ce point. Donc le premier point est le suivant, c'est à dire que la méthodologie et les résultats attendus doivent se concentrer sur la structure du modèle multipartite de l'ICANN en tant que système pour commander des changements, le cas échéant, pour améliorer l'efficacité ou pour combler une lacune ou un besoin spécifique. Par exemple, le besoin d'une nouvelle structure. Cela ne couvre pas la structure interne des SO/AC existants, à moins que cela soit demandé particulièrement. Il y a également les questions structurelles qui sont invoquées à la demande des SO/AC, et seulement lorsque qu'une organisation de soutien ou un comité consultatif spécifique détermine que la question doit être investiguée.

Puis, il y a une proposition liée à l'unité constitutive des fournisseurs d'accès Internet et des fournisseurs de services Internet de la GNSO. Cette demande est la suivante. Il s'agit de...

INTERPRÈTE

L'interprète s'excuse, mais l'oratrice n'est pas audible.

MANAL ISMAIL

Pour faire la comparaison adéquate, il faut d'abord... La deuxième option, c'est d'examiner les structures des SO et des AC chaque fois que cela est réalisé. À nouveau, cela a ses avantages et ses inconvénients. Le premier ne touche pas aux questions internes du SO/AC et du NomCom, mais il n'y a pas d'examen à chaque fois qu'il y a la moindre anicroche et par conséquent, on ne gaspille pas de ressources.

INTERPRÈTE

L'interprète s'excuse l'oratrice n'est pas audible.

MANAL ISMAIL

Et dans ce cas-là, ça... Alors, la question est de savoir si vous avez peut-être quelques réflexions à partager concernant ces deux options. Quelle est l'option qui vous semble la plus adéquate? Pour la cadence, l'idée, c'était d'avoir une cadence définie sur le long terme. Alors, on a parlé de dix ans, mais je n'ai rien mis à l'écran en termes de chiffre spécifique. Nous nous en remettons à la communauté pour décider de la cadence.

Pour ce qui a trait au à la révision structurelle, nous avons mis à l'écran tous les x années. Nous n'avons pas mis de chiffres, comme je le disais. Comme je le disais, nous disions dix ans, donc c'est pas quelque chose qu'on ferait tous les jours au quotidien. Et en fait, bien sûr, la cadence est à confirmer et en tous cas, le lancement d'une révision structurelle est à confirmer sur la base de l'accord

de la communauté. Alors, l'idée c'est soit on lance la révision, à moins que la communauté décide de l'abroger parce qu'elle estime que ce n'est pas nécessaire ou alors on lance ce type de révision parce que la communauté estime que c'est tout à fait nécessaire.

NICOLAS CABALLERO

Oui, juste pour intervenir. Moi, je dirais 10 à 15 ans, ce qui coïnciderait plus ou moins avec la série de nouveaux gTLD, par exemple. Bon, ce n'est pas lié, évidemment, mais ça pourrait coïncider. On pourrait faire coïncider les calendriers. Et, je dirais que pour éviter de se retrouver confronté au même problème tous les trois, quatre ou cinq ans, vous savez que moi, j'ai un sentiment très arrêté à ce sujet. Je dis ça pour peut-être lancer la discussion. Je vois qu'une main se lève. La Suisse, Jorge.

JORGE CANCIO

Merci, merci Nico. Je vais peut-être donner l'occasion à Manal de respirer un peu et de faire une petite pause dans sa présentation du processus. Moi, j'aurais de toute façon une question à poser. J'ai honte, je l'avoue, de poser cette question parce que j'ai le sentiment que je devrais savoir, mais cette révision structurelle ou ces révisions structurelles, comment s'encadre-t-elle dans justement les révisions existantes? Ou se situe-t-elle? Parce que je ne connais pas ces révisions structurelles. Donc révision, responsabilité et transparence, on connaît. Évaluation CIP, on connaît. Nous avons déjà fait une expérience pilote. La révision des révisions, c'est ce que vous faites maintenant au sein du groupe

intercommunautaire. Et j'imagine qu'on pourrait le refaire, cette révision de révision à l'avenir.

Et je suppose que les révisions à la demande ou spéciales, c'est un nouveau type de révision. Je me posais la question. Alors, ces révisions structurelles sont-elles d'un type nouveau ou reflète-t-elles quelque chose d'existant? Auquel cas, toutes mes excuses de ne pas savoir.

MANAL ISMAIL

Pas besoin de vous excuser Jorge. Merci pour cette question et merci de m'avoir donné une petite pause alors. Ces révisions structurelles émanent des recommandations de la troisième révision de la responsabilité et de la transparence. On parlait à l'époque de révision holistique ou globale. Je ne sais pas si cela vous dit quelque chose, et je crois qu'il y avait une recommandation de l'ATRT3, l'équipe chargée de la troisième révision de la responsabilité et la transparence qui disait qu'en fait que, par exemple, si un nouveau groupe de parties prenantes voulait être représenté au sein de l'ICANN, et bien ce ne serait pas possible au titre, par exemple, du CIP, puisqu'il s'agirait d'un tout nouveau groupe de parties prenantes.

Et comme je l'ai déjà dit, s'il y a un sous-groupe qui n'est pas bien représenté ou parce qu'il a le sentiment qu'il faut revoir la structure et donc procéder à une révision structurelle, et bien c'est quelque chose qu'il faut envisager. Je sais que Chris utilise toujours la ccNSO à titre d'exemple. Par exemple, si les noms de domaine

Internationalisés considèrent qu'ils ne sont pas bien représentés au sein de la ccNSO, et bien il voudra peut-être avoir une révision structurelle. Et comme je le disais, nous avons formulé ou il y a deux propositions qui ont été formulées. Soit on entame une révision structurelle uniquement lorsqu'il y a une demande en ce sens par les SO, les AC, ou alors on en fait quelque chose de systématique. Alors, je vois que quelqu'un d'autre lève, lève la main. Nico.

NICOLAS CABALLERO

Oui, merci beaucoup. Merci à Jorge et j'ai la Commission européenne, à moins que Jorge veuille reprendre la parole parce qu'il y a une deuxième question de suivi.

JORGE CANCIO

Désolé. Martina. Oui, effectivement. En fait j'ai une autre question, une question de suivi. Désolé Martina. Alors, nous savons que les révisions de la responsabilité et de la transparence en général, ces révisions-là sont extrêmement larges au niveau de leur portée. Et d'ailleurs, il y a eu toute une discussion sur le fait que les ATRT, donc les équipes chargées de la révision de la responsabilité et de la transparence. Donc, la discussion était si ces équipes pouvaient mener des révisions de révision. Donc voilà, est-ce qu'on peut être plus spécifique quant au cadre des ATRT à l'avenir, donc des révisions, de la responsabilité et de la transparence?

Et je me demandais si justement ces révisions structurelles n'entraient pas dans ce cadre là, sinon on aurait encore un

[Inaudible], encore une prolifération de processus au sein de l'ICANN, ce qui est très chronophage et qui est vraiment quelque chose qui tue la participation et l'inclusivité dans le système. C'est une question qui se pose. Et, je me demandais justement ce qu'il en était avec ces révisions structurelles. La fonction d'une révision structurelle est très, très importante, certes, mais je crois qu'avant de lancer ce type de révisions et de les intégrer aux statuts, il faudrait en discuter davantage.

MANAL ISMAIL

Merci. Merci, Jorge. Deux choses très rapidement. Tout est encore ouvert. La discussion se poursuit. J'espère que nous pourrions reprendre cette discussion sur ce point, et j'espère que les collègues auront le temps de lire tous les documents de manière détaillée pour pouvoir avoir une discussion à l'avenir. Et puis les révisions structurelles et la révision des révisions ont été mentionnées dans le cadre des révisions ad hoc ou les révisions spéciales.

J'y reviendrai d'ailleurs. Donc voilà, on a décidé d'en faire un bac séparé avec un rythme spécifique pour s'assurer que ces révisions-là aient lieu toutes les X années. Tandis que pour d'autres révisions, on s'est dit que ces révisions pouvaient être menées sur une base ponctuelle. D'où la création de ce bac révisions ad hoc. Je repasse la parole à Nico.

NICOLAS CABALLERO

Désolé, la Commission européenne, on vous a fait attendre. Mais Martina, vous avez la parole.

MARTINA BARBERO

Merci. Merci beaucoup à Manal et à Tracy pour tout ce travail sur ce processus de révision des révisions. C'est un travail très important. Nous comprenons en fait que l'intention, c'est de répondre aux besoins du système. Le système actuel n'est peut-être pas aussi efficace que souhaité et donc nous devons discuter de tout, mettre toutes les idées sur la table. Donc, merci beaucoup pour tous ces efforts et ce travail de remue-méninges. Et merci à Manal d'avoir présenté les résultats initiaux des travaux du groupe.

Alors, nous voulions en parler au GAC parce que nous avons regardé le tableau. Alors, il y a en fait deux révisions celle de la stabilité, de la sécurité et de la résilience et le CCT. Donc révision, concurrence, confiance et choix du consommateur. Ce sont des révisions qui sont prévues par les statuts qui n'apparaissent pas dans ce tableau. Or, pour nous, ce sont des révisions qui sont très importantes. Durant la dernière révision CCT, cette révision n'a pas été couronnée de succès au niveau de la mise en œuvre des actions, certaines sont encore en suspens.

Il y a eu d'ailleurs une analyse coût rentabilité de la révision CCT 2. Et en fait, apparemment, tout ne s'est pas fait de la manière que souhaitait le GAC. Donc, ces deux révisions pourraient rentrer dans le premier bac ou le dernier bac, si je comprends bien. Mais il y a quand même une question qui se pose encore pour nous, parce

que la stabilité et la sécurité et la résilience sont des sujets très, très importants pour nous. Il en va de même pour le choix et la confiance du consommateur.

Donc voilà, ça c'est un petit peu un retour de la communauté. Je voulais simplement mettre en exergue le fait qu'il nous fallait vraiment ancrer ces révisions-là dans les bacs, parce qu'elles ont l'air d'avoir disparu de la circulation, ce qui est un petit peu inquiétant. Merci Manal.

MANAL ISMAIL

Merci beaucoup Martina et merci d'avoir soulevé ce point très important. Je peux te rassurer, ce ne sont certainement pas des révisions que nous avons laissées de côté. Ce sont des révisions qui sont très, très importantes. La CCT par exemple, est une condition sine qua non pour chaque cycle nouveau. Tant le CCT, donc concurrence, choix et confiance du consommateur que la révision SSR, sécurité, stabilité et résilience font partie prenante des engagements de l'ICANN, des valeurs fondamentales et de la mission.

Alors on pourrait les inscrire dans le bac responsabilité et transparence et le cas échéant, on pourrait les placer sous le bac révision ad hoc à la demande. C'est une discussion ouverte.

Alors, on a créé ce bac et révision à la demande ad hoc. Moi, je n'aime pas cette expression ad hoc ou spéciale. Je crois que ce n'est pas la meilleure manière de décrire le type de révision que

l'on veut inclure dans ce bac. Je crois qu'il faudrait davantage parler de révision à la demande. Mais donc nous avons créé ce bac, cette catégorie pour dire qu'en fait, il nous faut... pour mettre l'accent sur le fait qu'il faut vraiment mener à bien toutes ces révisions, mais qu'il faut défendre, décider plutôt de la cadence ou d'autres conditions. Je vois que d'autres mains se lèvent.

NICOLAS CABALLERO

Oui, les États-Unis.

SUSAN CHALMERS

Merci. Manal. Tout d'abord, un tout grand merci à toi pour ton engagement pour avoir mené ce travail. Merci d'avoir également associé le GAC à ce travail. Merci de cette mise à jour. Une réflexion plus générale pour le commun des mortels. Ce tableau n'est pas facile à comprendre et il n'est pas forcément très logique. Est-ce qu'on pourrait peut-être faire bouger le tableau vers le haut et non pas vers le bas comme je viens de le dire? Merci beaucoup.

Par exemple, vous avez cette ligne tout en haut, en dessous des libellés. Donc, le but des révisions est d'évaluer si l'ICANN a rempli sa mission, ses engagements et ses valeurs fondamentales telles qu'elles apparaissent en fait dans les statuts de l'ICANN, et ce, de manière transparente et responsable. Ensuite, il y a les cinq bac. Et puis, nous avons le titre ou le libellé du premier bac. Alors là, cela a du sens, peut-être pour les personnes qui travaillent à l'ICANN ou qui travaillent sur les thèmes de l'ICANN depuis des années, mais

n'oublions pas que ce tableau doit pouvoir être compris par une personne extérieure et par quelqu'un qui n'est pas forcément familier de ce travail.

Alors je sais que là, on parle encore de projet de document, mais il est important évidemment de mettre l'accent sur la communication pour s'assurer que le commun des mortels puisse comprendre comment l'ICANN veille à son sens de la responsabilité. Alors, il y a une proposition qui vise à affiner peut-être les instructions pour ce qui a trait à la révision de la responsabilité et la transparence. Alors, dans cette proposition, on disait que la révision devrait s'assurer que la culture au sein de l'ICANN soit cohérente avec sa mission. Mais qu'est-ce que ça veut dire? Et quelqu'un d'externe à l'ICANN ne pourra pas comprendre ce que c'est que la culture de l'ICANN.

C'est quand même quelque chose de très vague comme libellé. Tout effort qui visera à affiner, clarifier la formulation question que le commun des mortels puisse comprendre cela. Tout cela sera le bienvenu. Question que l'on comprenne, que l'on puisse comprendre de l'extérieur le système de l'ICANN. Je crois que c'est vraiment fondamental.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup. Avant que je donne la parole à Tracy de l'UPU, j'aimerais redonner la parole à Manal si elle veut répondre aux remarques de Susan.

MANAL ISMAIL

Oui, en quelques mots. C'est bien noté Susan. Comme Martina l'a dit, on tentait de tout compiler dans un seul tableau, quatre ans de discussions compilées dans un tableau, pour pouvoir facilement comparer tout cela. D'avoir un guichet unique. Mais ce n'est pas une version finale. Il s'agit plutôt de modules. Ce n'est pas une mouture finale. Donc des modules qui nous permettront de rédiger le projet de rapport.

La culture et les mots un peu vagues auxquels tu faisais référence ne sont plus là, et j'espère que le libellé actuel, dans le cadre de la responsabilité de la transparence, ne te préoccupe pas. Faute de quoi, et bien, tu peux partager toute préoccupation ou toute suggestion.

NICOLAS CABALLERO

Tracy Hackshaw pour l'UPU.

TRACY HACKSHAW

Alors Manal, il y a dix minutes restantes avant la fin de la réunion, donc peut-être que tu peux nous résumer les deux dernières colonnes pour que l'on puisse passer aux questions. C'est un peu ma demande.

MANAL ISMAIL

Merci Tracy. Je suis ravie que l'on ait ce débat, même si l'on ne passe pas tout en revue. Je pense que c'est une bonne chose que

de déjà présenter ce tableau, pour que chacun puisse l'examiner à sa convenance et qu'il puisse me renvoyer des commentaires ou des questions. Donc, pour ce qui est du temps qu'il nous reste, je vais enchaîner. Donc le quatrième bac, c'est la révision des révisions. Comme Nico l'a mentionné d'emblée, il s'agit de penser la situation pour toute future révision de révision.

On prévoit une cadence fixée. Il n'y a pas de nombre d'années qui est prévu. Je suis bien au courant. Alors, c'est peut-être tous les dix ans, mais cela ne veut pas dire que l'on va le faire tous les dix ans. Cela veut dire que tous les dix ans, on se demandera si oui ou non il faut organiser une révision des révisions. Donc, il faudrait que ce soit confirmé par la communauté. Et s'il y a un sujet pressant qui exige une révision des révisions, on peut déclencher une révision des révisions par le biais du processus de révision ad hoc. Cela peut être également déclenché par les statuts de l'ICANN. Il y a le processus d'initiation. Je ne vais pas l'évoquer pour des questions de temps, mais vous le connaissez tous.

Cela peut être prédéterminé par les statuts de l'ICANN dans le cadre d'un groupe intercommunautaire. L'idée est d'avoir également le PDG et les leaders des communautés impliquées dans la révision des révisions et dans la révision structurelle. Ce sont des révisions importantes qui exigent un certain leadership et l'implication du PDG. Donc, ils peuvent tous être épaulés par un expert.

Ici les destinataires de ces résultats sont les SO, les AC, le NomCom, et également le board en fin de compte. Alors pour répondre à la question de Jorge qui faisait le lien avec les révisions existantes. C'est une composante du mandat de la révision de la transparence et de la responsabilité. Il s'agit de se pencher de façon holistique sur tout ce qui relève de la révision des révisions. Et l'on se penche également sur ce qui s'est produit dans les révisions passées. Y a-t-il des questions? On ne fixe pas de cadence pour la révision des révisions. On peut l'annuler. Peut-être que c'est peut-être une révision ad hoc initiée si c'est nécessaire plutôt que d'avoir une cadence.

Ou doit-on avoir cela une recommandation par la révision de la responsabilité de la transparence? Donc il y a la cadence fixe, le premier choix ou un déclenchement dans le cadre de certains événements, ou ce pourrait être une recommandation de la révision de la responsabilité et de la transparence. Donc, quel est le seuil pour déclencher une telle demande? Comment le mesurer? Peut-on utiliser cela pour évaluer le pilote du Programme d'amélioration continue. C'est aussi une des questions.

Pour ce qui est du dernier bac. Une révision à la demande ou ad hoc, donc c'est la question de la fréquence à laquelle on a besoin de ces révisions. Donc, doit-on cadencer cela? Est-ce que ça doit être conditionné, ponctuel, occasionnel? Cela doit répondre à un cadrage bien précis pour une révision bien particulière. On parle de circonstances exceptionnelles.

Doit-on respecter un seuil? C'est la communauté qui, évidemment, a le dernier mot ici pour ces révisions ponctuelles ne sont pas cadencées et elles se fondent sur des objectifs particuliers. Elles se fondent sur des besoins démontrés par la communauté. C'est un sujet qui peut être traité par le biais d'un processus d'élaboration des politiques ou tout autre mécanisme existant. Le lancement de ce mécanisme est inscrit dans les statuts de l'ICANN. Je vous laisse interpréter cela. Le champ d'application est variable et doit être cadré pendant le processus d'initiation, car on ne connaît pas les sujets en amont et la façon dont se sera organisé. Cela dépend du champ d'application décidé, et ce sont des experts pertinents qui devront s'occuper de cela avec l'option d'être épaulés par des experts externes.

Les destinataires seraient choisis en fonction du sujet de cette révision. Et cela n'a pas de lien direct avec les révisions existantes. Par rapport à la réflexion de Martina, on peut utiliser cela pour traiter des sujets existants de révision existante tels que la compétition, la confiance des consommateurs, le choix des consommateurs, la sécurité, la stabilité et la résilience du DNS, les services qui s'alignent avec les résultats de l'ATRT3 par ailleurs.

Alors est-ce que c'est un type de révision dont nous avons besoin? Intégrer à la révision des révisions ici? Ou doit-on avoir un bac distinct pour cela? Un nouveau comme cela a été évoqué lundi. Pour ce qui est de la CCT et de la sécurité de la stabilité, cela dépend du champ d'application de la révision, de la responsabilité de la transparence. Soit ils peuvent s'intégrer à cet effort. Ou ils

peuvent être déclenchés dans le cadre d'une révision ad hoc. Y a-t-il des questions pour les deux minutes restantes?

NICOLAS CABALLERO

Je ne vois pas de mains levées. Il ne reste plus que deux minutes. Tu peux peut-être conclure.

MANAL ISMAIL

Il y a trois conclusions. J'apprécierais que les collègues se penchent sur le tableau et reviennent vers Tracy ou moi-même pour des questions. Alors avec ta permission, Nico, on pourrait organiser une visio pour assembler les coprésidents du groupe intercommunautaire pour un débat à plus grande échelle. Deuxièmement, étant donné que nous avons reçu une question du conseil d'administration sur ce point en particulier, je me demandais si l'on ne pouvait pas demander au conseil d'administration comment il envisageait ce titre. Peut-être qu'il y a des réflexions initiales sur le cap qui est fixé.

Peut-être que le C.A. a également des réflexions initiales quant à l'intégration du conseil d'administration dans le programme d'amélioration continue. Je vais m'arrêter ici. J'espère que cela permet un peu de briser la glace et que chacun pourra interagir lors de la plénière jeudi matin. Je te rends la parole, Nico.

NICOLAS CABALLERO

Merci. Oui, on aura l'occasion mardi de poser la question au conseil d'administration à 3 h pendant notre réunion avec le C.A. Tracy, des

remarques? Je pense que l'on doit boucler la session. Demain, on se retrouve à 9 h. Il y aura la cérémonie d'ouverture. Merci Manal pour tes efforts. On peut applaudir. Merci beaucoup. On se retrouve demain à 9 h du matin pour la cérémonie d'ouverture. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]